

PARCOURS « MON ACCOMPAGNATEUR RENOV' » MODULE 5

Préparer, accompagner et suivre les travaux de rénovation Énergétique

PRÉREQUIS

- > Aucun

OBJECTIFS

- > Connaître les procédures d'urbanisme nécessaires à la réalisation de travaux
- > Connaître les différentes étapes d'un chantier de rénovation énergétique et savoir se positionner comme accompagnateur tout au long du chantier
- > Connaître les règles de bonne utilisation du logement après travaux, notamment celles relatives à la qualité de l'air intérieur, l'utilisation et la maintenance des équipements de chauffage, de refroidissement et de ventilation, au confort d'été et aux éco-gestes
- > Savoir compléter et actualiser un carnet d'information du logement au sens de l'article L. 126-35-2 du code de la construction et de l'habitation

PROGRAMME
Les étapes du chantier de rénovation énergétique

- > L'étude de faisabilité technico-économique
- > La réglementation et les procédures d'urbanisme liés à la réalisation de travaux
- > La sélection des prestataires et leurs qualifications
- > Les études de conception et la préparation du chantier
- > Le suivi, le planning et la réception du chantier
- > La gestion du planning et des différents phasages entreprises
- > La levée des réserves et le début des garanties

L'après travaux et la bonne utilisation du logement

- > Focus sur la QAI
 - ◆ Les équipements (VMC simple flux hygro, la VMI, la double flux)
 - ◆ Les différents polluants (COV, allergènes...)
- > Utilisation et maintenance des équipements de chauffage, de refroidissement et de ventilation
 - ◆ Les contrats de maintenance
 - ◆ Comparaison des prix
 - ◆ Durée de vie des équipements
- > La maîtrise du confort d'été
 - ◆ Les bons gestes
 - ◆ Notion de déphasage et d'inertie
- > Les écogestes

Le carnet d'information du logement

- > De quoi est il composé ?
- > Comment le compléter et le suivre ?

ÉVALUATION ET VALIDATION

QCU de validation de l'atteinte des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation

Classe virtuelle
PUBLIC CONCERNÉ

- > Tout professionnel souhaitant déposer une demande d'agrément « Mon Accompagnateur Rénov' »

DURÉE

- > 1 jour : 7 heures

COÛT

- > En inter-entreprises : 840 € HT par personne soit 1 008 € TTC (20% TVA)
- > En intra-entreprise : nos consulter

EFFECTIF

- > Minimum : 3 personnes
- > Maximum : 10 personnes

**MODALITÉS
PÉDAGOGIQUES**

- > Classe virtuelle : pédagogie expositive et active (mise en situation)

LES


- > **Acquérir l'une des compétences techniques clés de « Mon Accompagnateur Rénov' » : préparer et suivre les travaux de rénovation énergétique du ménage demandeur**